

ACTIVITÉS DE LA SAML

La SAML est une association "loi 1901", reconnue d'intérêt général. Depuis son site de l'Observatoire Marc Bianchi, les membres peuvent venir observer et photographier le Soleil, la Lune, les planètes et comètes, les étoiles, amas, nébuleuses et galaxies, etc. L'association possède plusieurs instruments d'observation et aide les observateurs et astrophotographes débutants dans leur apprentissage. Elle intervient dans les écoles et collèges, reçoit des groupes sur rendez-vous et organise toute l'année des soirées d'observation publiques ainsi que, au printemps et en été, des "journées Soleil" avec pique-nique à l'observatoire.

Retrouvez la SAML sur son site Internet
<http://www.astrosurf.com/saml/>

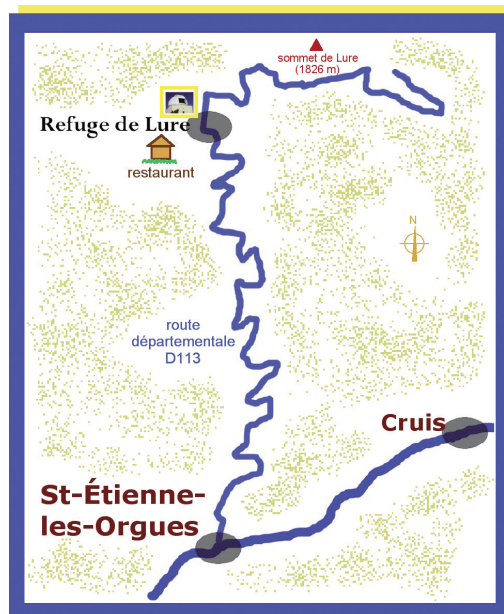
TARIF D'ADHÉSION À LA SAML ANNÉE 2019

Tarif normal	25 €
Moins de 18 ans, étudiant(e), ou personne au chômage	12 €
Couple	37 €
Association	40 €

PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

La pollution lumineuse perturbe gravement l'écosystème et constitue un gaspillage énergétique coûteux. La SAML est membre de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), aux côtés de laquelle elle milite en faveur de la protection de l'environnement et du ciel nocturne.

ACCÈS À L'OBSERVATOIRE MARC BIANCHI



L'Observatoire Marc Bianchi, du nom de son fondateur, a été construit au-dessus du Refuge de Lure, à la station de ski, à 1600 mètres d'altitude. Il bénéficie d'un ciel parmi les plus purs et les plus transparents d'Europe. Il est facilement accessible, tout au long de l'année, par la route départementale D113 depuis Saint-Étienne-les-Orgues (une quinzaine de kilomètres environ, soit un trajet d'une durée d'à peu près vingt minutes en voiture).

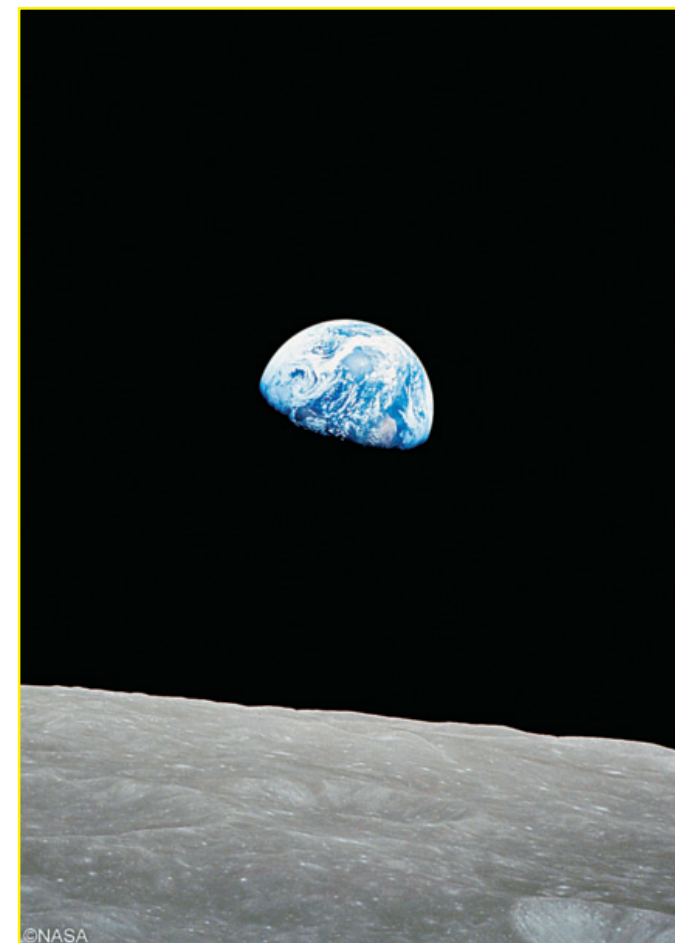
L'Observatoire Marc Bianchi existe grâce au concours de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, de la commune de Saint-Étienne-les-Orgues, du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire ainsi que des fonds européens Leader et FEDER - Objectif 2.

Pour tous renseignements concernant les conférences, téléphoner au 04.92.73.02.57
(Office du Tourisme de Saint-Étienne-les-Orgues)



SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE LA MONTAGNE DE LURE

ACTIVITÉS, CONFÉRENCES
ET SOIRÉES D'OBSERVATION
DE L'ANNÉE 2019



Samedi 6 juillet 2019 à 20 heures 30
au Refuge de la Montagne de Lure (*)

Les galaxies

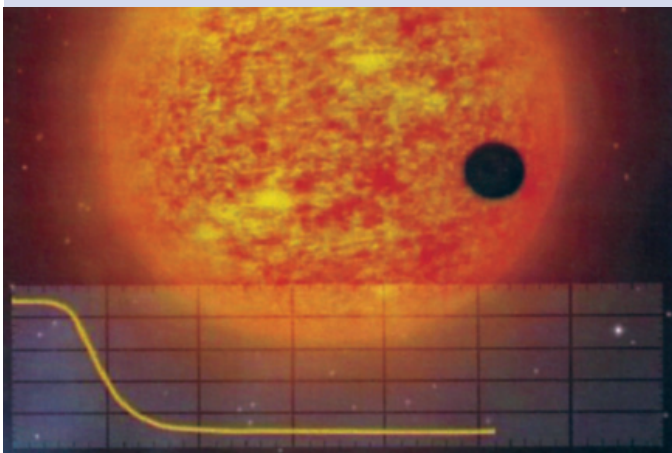
conférence de **Jacques Vallée**
membre de la SAML
suivie d'une observation (**)



Samedi 13 juillet 2019 à 20 heures 30
au Refuge de la Montagne de Lure (*)

Mesures de transits d'exoplanètes par les astronomes amateurs

conférence de **Bruno Dauchet**
trésorier et animateur de la SAML
suivie d'une observation (**)



Dimanche 21 juillet 2019 à 20 heures 30
au Refuge de la Montagne de Lure (*)

La conquête de la Lune par les missions Apollo

conférence de **Stéphane Dumont**
secrétaire et animateur de la SAML
suivie d'une observation (**)



Samedi 27 juillet 2019 à 20 heures 30
au Refuge de la Montagne de Lure (*)

L'Univers des astronomes

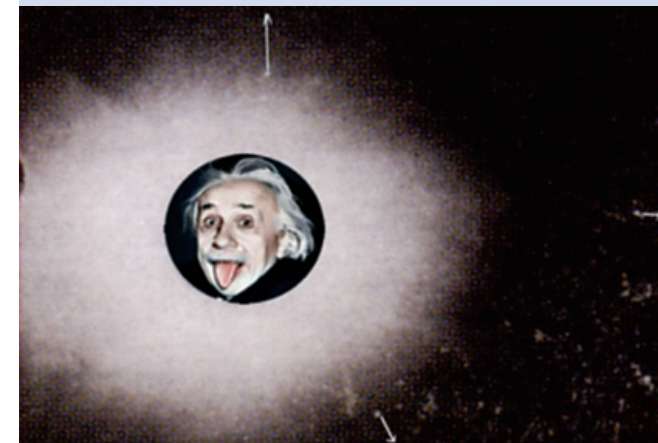
conférence de **Gino Ciligot-Travain**
membre de la SAML
suivie d'une observation (**)



Samedi 3 août 2019 à 20 heures 30
au Refuge de la Montagne de Lure (*)

Einstein et l'éclipse de 1919

conférence de **Patrick Lagrange**
vice-président et animateur de la SAML
suivie d'une observation gratuite (**)



Soirée supplémentaire d'observation ()**
du ciel profond, Jupiter, Saturne, Neptune
organisée à l'Observatoire Marc Bianchi
samedi 24 août 2019 à partir de 21 heures 30

*En raison du froid nocturne à l'altitude de l'observatoire
(1600 mètres), même en été, pensez à emporter
des vêtements très chauds pour les soirées d'observation.*

Tarif des conférences

Tarif normal 10 €
Tarif réduit 5 €
*(membre de la SAML, moins de 18 ans, étudiant(e),
personne au chômage)*
Enfant de moins de 8 ans : gratuit (***)

(*) dans le bar-restaurant "La Sauvagine" (possibilité d'y dîner sur réservation au 04.92.73.05.02).

(**) à la Montagne de Lure, à l'issue de la conférence, sous réserve de conditions météo favorables ; même tarif que les conférences mais gratuité pour les participants à la conférence, les membres de la SAML et pour tous le 3 août.

(***) dans la limite de trois enfants par adulte.